

VILLEPREUX, SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Concertation sur l'aménagement du secteur du Trianon

Compte-rendu de l'atelier élus #2 du 27 septembre 2018

LE CONTEXTE

L'atelier du 27 septembre fait suite à l'atelier avec les habitants du 13 septembre. Une quinzaine d'élus était présent, dont trois conseillers d'opposition.

L'OBJECTIF

- Restituer la concertation et les enseignements de l'atelier du 13 septembre
- Mettre au débat un scénario de synthèse
- Préciser les attendus de l'atelier #3

Les élus, réunis dans la salle du Conseil municipal, étaient invités à réagir aux éléments présentés par les bureaux d'études et à échanger sur l'élaboration d'un scénario de synthèse.

Le compte-rendu est établi par l'agence Ville Ouverte, en charge de la concertation.

LA SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Les objectifs de production de logements

Danielle Gardrat, directrice de l'urbanisme et de la prospective à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le projet s'inscrit dans le PLU et respecte aussi les objectifs de production de logements inscrits au Plan Local d'Habitat (PLH) qui est un document cadre. La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, en tant que maître d'ouvrage, doit participer à la construction de logements pour répondre aux besoins des populations et des parcours résidentiels en diversifiant l'offre actuelle.

Thierry Essling. Par souci de transparence, nous avons tenu à montrer l'ensemble des scénarios proposés dans et en dehors du cadre des ateliers mais certains d'entre eux ne respectent pas les objectifs de départ. La jauge de 250 logements n'est pas négociable. C'est un objectif que la commune a souhaité défendre pour répondre à ses obligations de production de logements.

L'économie générale de l'opération ne permettra pas de descendre en deçà et les autorités compétentes nous en demanderaient davantage.

La restitution de la concertation

Danielle Preisser. Savez-vous combien de personnes ont participé aux ateliers ?

Thibault Lemaître Ntoni, Ville Ouverte. Nous n'avons pas tenu de comptabilité mais le nombre de participants figure sur chaque compte-rendu. Une trentaine de personnes avait participé à la marche, puis une quarantaine à l'atelier du mois de mars. Environ 60 personnes étaient présentes lors du deuxième atelier le 13 septembre, mais seule la moitié a participé aux tables-rondes.

Stéphane Mirambeau. Est-ce que des personnes d'autres quartiers ont participé à la concertation ? Connaissez-vous la proportion de riverains directs parmi les participants ?

Thibault Lemaître Ntoni. Nous avons choisi dès le début de la démarche, de laisser la participation ouverte à tous les habitants et usagers qui le souhaitent. Des habitants de la résidence du Trianon et des pavillons au sud de l'avenue du Tourne Roue participent depuis le début, au même titre que des commerçants ou d'autres villepreusiens intéressés par le devenir de la commune. Les riverains directs représentent à peu près la moitié des participants. Lors de la phase de diagnostic, nous sommes aussi allés rencontrer des collégiens à la sortie des cours. J'ai demandé à la communication de la Ville de s'assurer que l'information était bien diffusée aux locataires de la Pointe à l'Ange via le bailleur Logirep. En proportion, il s'agit du seul quartier sous représenté par rapport aux enjeux qui se posent sur cette résidence.

Thierry Essling. Au démarrage de la concertation, nous avons bien insisté sur les quatre collèges qui étaient invités à participer : les riverains directs impactés par le futur aménagement, les habitants des autres quartiers de Villepreux, les associations et les commerçants.

Evelyne Dupouy. Vous nous montrez des propositions des groupes de travail à 110, 150 logements... Mais avez-vous demandé aux gens de poser 250 logements ?

Thibault Lemaître Ntoni. La présentation s'est faite dans des circonstances assez inaudibles compte-tenu de l'intervention préliminaire d'un habitant qui a apporté beaucoup de confusion. Mais, il a bien été précisé que chaque table disposait d'un stock de 62 briques de Lego à positionner, correspondant à l'objectif des 250 logements à construire sur le périmètre.

L'élaboration d'un scénario de synthèse

Danielle Preisser. Le parvis devant le collège m'interpelle car cela peut rapidement se transformer en parking...

Lionel Wheeler, Attica. L'idée est d'éloigner le plus possible les flux de la route pour sécuriser cet espace comme cela a été demandé lors de la concertation. Il est pensé comme un espace piéton et un lieu de vie. Il pourrait aussi permettre un dépôt minute

Stéphane Mirambeau. Je suis plutôt satisfait de ce que je vois. Vous avez fait un condensé de ce que vous avez entendu avec ce grand parc qui est agrandi et permettra de relier les différents quartiers.

Thierry Essling. Il y aura le V-parc, le parc forestier et le parc urbain. Ces espaces verts seront complémentaires entre eux. Nous ne pouvons pas trop rentrer dans le détail à ce stade. Mais il me semble que vous proposez de concentrer les logements à des endroits où cela ne va pas trop gêner

les riverains aux alentours. (soit à proximité des équipements publics ainsi que dans une moindre mesure sur la pointe à l'Ange)

Lionel Wheeler. Tout d'abord nous pensons que les logements constituent une opportunité sur le plan urbain, contrairement à ce qui a pu être dit jusqu'alors. Le but n'est pas de les cacher. Ils apportent de la qualité et de l'animation urbaine. Construire des logements permet de faire remonter la ville jusqu'au collège, ou de requalifier le giratoire de la pointe à l'Ange en aménageant les cellules commerciales qui donnent des deux côtés de la voie. Le chemin des écoles crée par exemple un lien qui n'existe pas entre les quartiers.

Eric Magnon-Verdier. Que représentent les logements en quantité ?

Yves Couloume, Attica. Pour préciser la densité exacte et qualifier ces espaces, il faut regarder la volumétrie et la typologie des logements. Nous avons fait des vérifications avec une hauteur moyenne à R+3 pour correspondre à l'objectif demandé. Cela signifie qu'il nous reste un travail d'affinage avec des parties qui seront plus basses, à R+2, et d'autres plus hautes, à R+4.

Yves Pitette. Pour les gens qui arrivent de Saint-Nom, la rue de Saintonge va représenter la pénétrante la plus directe vers le centre-ville. Cela ne représente-t-il pas un risque ?

Yves Couloume. Le terme de pénétrante est un peu fort. Il s'agira d'une rue et non plus d'une route. L'ancien tracé de la RD avait été fait pour écouler le trafic avec une capacité importante. L'idée de la dévoyer est de générer une compétition des temps de parcours pour les automobilistes afin que cela permette une circulation locale, et non plus un trafic de transit. Le projet permettrait aussi de requalifier les carrefours avec des feux, ainsi que le profil de la voie qui pourrait comporter des aménagements pour limiter la vitesse ou des zones de rencontre. Nous aurons l'occasion, par exemple, d'y ajouter des pistes cyclables. De plus, le rapport à l'automobile va encore évoluer dans les années à venir.

Thierry Essling. Il y a 10 ans nous avons travaillé avec le cabinet d'urbanisme Karine Ruelland lors de la précédente révision du PLU. Le diagnostic avait montré l'intérêt de rouvrir le débouché de l'avenue de Saintonge pour en faire un axe direct vers le centre-ville et encourager les gens à aller vers la Haie Bergerie comme le demandent les commerçants. Il y a certaines évidences car nous sommes assez proches de ces conclusions.

Marie-Noëlle Lemette. Pouvez-vous nous confirmer que la Poste va disparaître ?

Stéphane Mirambeau. La Poste ne disparaît pas, ils sont seuls décideurs. Ils ont mis en vente leur bâtiment mais la vente reste dans l'attente de la définition d'un projet. Nous ferons tout pour garder la Poste à Villepreux et nous avons un travail à faire pour leur trouver de nouveaux locaux plus adaptés. Peut-être que la première tranche de construction permettra de les relocaliser temporairement pendant les travaux.

Yves Pitette. Qu'avez-vous prévu en matière de stationnement pour absorber les 250 logements ?

Yves Couloume. Nous n'en sommes qu'au stade du plan de principes. Pour que ce plan devienne opérationnel, il reste beaucoup de réglages à effectuer comme le stationnement qui est un élément important. Concernant le stationnement résidentiel, il serait essentiellement en sous-sol pour laisser les cœurs d'îlots végétalisés. Concernant les activités sur rue, il faudrait prévoir du stationnement de surface et adapter les capacités en fonction de la programmation de commerces et les besoins de desserte des équipements.

Valérie Fernandez Ce projet me plaît beaucoup. C'était important de préserver les sorties du collège et de l'école. Je me mets à la place des personnes qui habitent les pavillons au sud ou les immeubles, et je crois que ce projet va permettre de valoriser le quartier. Cela amène de la cohérence et une verdure qui pourra être réellement utile aux villepreusiens.

Thierry Dunez. J'espère que les personnes qui ont participé à la concertation se retrouveront dans ces propositions.

Thierry Essling. Dans les références que vous utiliserez lors du prochain atelier, il faudrait prévoir un bassin ou un système qui permettrait de gérer les eaux pluviales. Il sera également important d'intégrer le travail sur la trame verte et bleue mené avec la SQY pour relier cet espace vert, à la Pépinière, au V-parc, et à tous les chemins de promenade.

LES SUJETS QUI RESTENT A PRECISER

- Les usages et les ambiances souhaités dans le parc et le parvis (**à travailler avec les habitants lors de l'atelier du 11/10**)
- La circulation et le stationnement
- La volumétrie des logements
- Le phasage de l'opération
- La programmation d'équipements et de commerces